

246

DECRET D/2021/...../PRG/SGG

PORTANT RATIFICATION DE L'ACCORD PORTANT CREATION DU FONDS
POUR LE DEVELOPPEMENT DES EXPORTATIONS EN AFRIQUE, SIGNE LE
30 MARS 2021 A CONAKRY (GUINEE).

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

1 la Constitution ;

1 la Loi L/2021/0030/AN du 04 juillet 2021, autorisant la ratification ;

1 le Décret D/2021/...../PRG/SGG du 27 JUL. 2021, portant promulgation de
Loi L/2021/0030/AN du 04 juillet 2021;

DECRETE :

Article 1^{er} : Est ratifié l'Accord portant création du Fonds pour le Développement des
Exportations en Afrique, signé le 30 mars 2021 à Conakry (Guinée).

Article 2 : Le présent Décret qui prend effet à compter de sa date de signature sera
registré, publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le 27 JUL. 2021



Prof. ALPHA CONDE